

DEMANDE DE DEROGATION
POUR ☒ **LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT**
☐ **LA DESTRUCTION**
☒ **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE**
DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom ou Dénomination (pour les personnes morales) : Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : 48 Esplanade Jacques Baudot
Commune : NANCY
Code postal : 54 000
Nature des activités : gestion administrative et sociale
Qualification :

B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> Pipistrelle commune	7 au maximum d'effectif	Sept individus en transit printanier (gîte diurne), quatre individus en estivage (gîte diurne) et un individu en transit automnal (gîte diurne), dans la toiture (entre les tuiles et les voliges) et dans le linteau de porte côté sud-ouest du bâtiment de stockage n°2.
<i>Rhinolophus hipposideros</i> Petit Rhinolophe	3 au maximum d'effectif	Un individu en transit printanier (reposoir nocturne), un individu en estivage (gîte diurne) et trois individus en transit automnal (gîte diurne) dans un petit comble du bâtiment de stockage n°2.

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommage aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écoéthologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude génétique ou biométrique	☐	Protection de la sécurité publique	☒
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

(renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

Capture définitive ☐ Préciser la destination des animaux capturés :
Capture temporaire ☒ avec relâcher sur place ☒ avec relâcher différé ☐
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle ☒ Capture au filet ☐
Capture avec époussette ☐ Pièges ☐
Autres moyens de capture ☐ Préciser :

Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser :

Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :	
D2. DESTRUCTION*	
Destruction des nids ☐	
Destruction des oeufs ☐	
Destruction des animaux ☐	Par animaux prédateurs ☐ Préciser : Par pièges létaux ☐ Préciser : Par capture et euthanasie ☐ Préciser : Par armes de chasse ☐ Préciser :
Autres moyens de destruction ☐	Préciser :
D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE*	
Utilisation d'animaux sauvages prédateurs ☐	Préciser :
Utilisation d'animaux domestiques ☐	Préciser :
Utilisation de sources lumineuses ☐	Préciser :
Utilisation d'émissions sonores ☐	Préciser :
Utilisation de moyens pyrotechniques ☐	Préciser :
Utilisation d'armes de tir ☐	Préciser :
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle ☒ Préciser : démontage de la toiture du bâtiment de stockage n°2 en pleine nuit après l'envol des chauves-souris	
Intervention au niveau des linteaux de porte : rebouchage de nuit et/ou utilisation de systèmes anti-retour.	
E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGEES DE L'OPERATION *	
Formation initiale en biologie animale	☒ Préciser : Association loi locale 1908 : CPEPESC Lorraine
Formation continue en biologie animale	☒ Préciser : Association loi locale 1908 : CPEPESC Lorraine
Autre formation.....	☐ Préciser :
F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION	
Préciser la période : [15/04/2024-30/04/2024] ou la date :	
G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION	
Régions administratives : GRAND EST Départements : Meurthe-et-Moselle Cantons : Meine au Saintois Communes : Vandeléville	
H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	
Relâcher des animaux capturés ☐	Mesures de protection réglementaires ☐
Renforcement des populations de l'espèce ☐	Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : ☒ (voir rapport technique)	
I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION	
Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :	
.....	
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : par le maître d'ouvrage assisté par un bureau d'étude en environnement	
* cocher les cases correspondantes	
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.	Fait à Nancy le Votre signature